

PROGRAMME DE FORMATION

Apprendre à transmettre ses compétences, mieux remplir son rôle de référent

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services appelé à transmettre ses compétences.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Concevoir un programme de formation visant à transmettre ses compétences.

Animer des séquences pédagogiques favorisant une bonne apprenance.

Présenter et décrire les procédures et protocoles à transmettre.

Evaluer la bonne atteinte des objectifs de compétence.

Programme

Spécificité de la pédagogie des adultes en milieu professionnel :

- Enjeux et transfert du savoir.
- Rôles et responsabilités du formateur, tuteur et/ou référent.

L'apprentissage et ses modes de transmission :

- Les outils de motivation et d'implication.
- Diagnostic des besoins des différents acteurs.
- Organisation, phases et lois de l'apprentissage.

Formaliser son expertise et établir la carte de son métier :

- Identifier ses compétences et analyser sa pratique d'accompagnement.

Accueil des nouveaux arrivants et mise en forme des méthodes de communication nécessaires.

Transmettre son savoir-faire :

- Fixer les objectifs et choisir les méthodes.
- Concevoir les aides et supports pédagogiques.

- Modalités d'évaluation et analyse des résultats.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Mises en pratique. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.